

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3313 - VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018

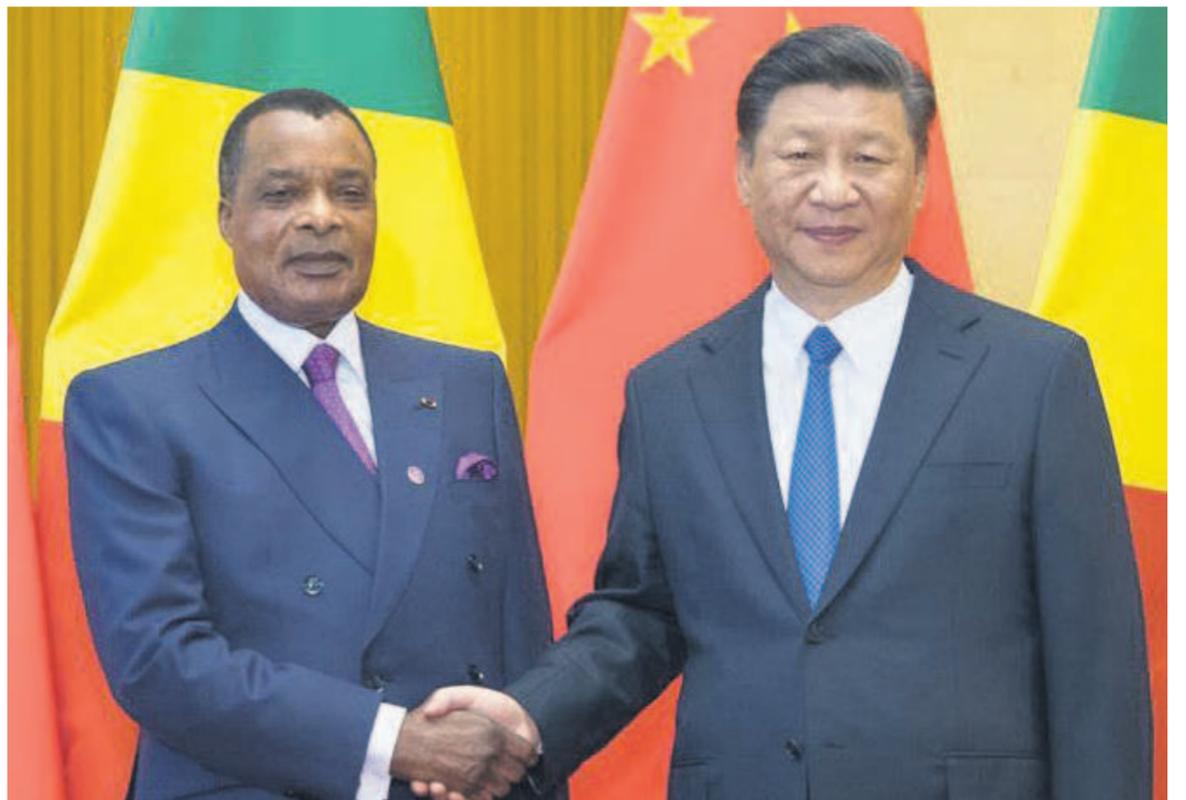
## COOPÉRATION CONGO-CHINE

## Signature à Beijing de l'accord de développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire

En marge du Forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu du 3 au 4 septembre, à Beijing, le président Denis Sassou N'Guesso a entamé une visite d'Etat en Chine, au cours de laquelle plusieurs accords ont été signés entre les deux parties parmi lesquels la convention de développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Les autres accords concernent l'initiative chinoise « La ceinture et la route », la non-imposition, la concession de la route nationale n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville, un don de vingt-six milliards de francs CFA et la construction d'une école de formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics au Congo.

Page 9



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping

## GYMNASTIQUE AÉROBIC

## Ouverture d'un camp d'entraînement pour la zone 2 à Brazzaville

Les athlètes du Congo, du Sénégal, du Bénin et du Burkina Faso sont dans la capitale congolaise pour préparer le championnat d'Afrique de la discipline, prévu du 9 au 15 septembre.

Page 16

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'Université de Kintélé n'ouvre pas ses portes en 2018

Contrairement au programme annoncé par le gouvernement en 2017, le complexe universitaire de Kintélé, situé à environ 25 km au nord-est de Brazzaville, n'accueillera pas ses premiers étudiants cette année académique 2018-2019. Le Premier ministre, Clément Mouamba, qui a visité hier cette alma mater, en compagnie du ministre de l'Enseigne-



ment supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a pu évaluer le niveau d'exécution des travaux confiés à l'entreprise Unicon. « L'option que nous avons prise est de dire qu'il n'y aura pas de rentrée académique en octobre. Ce n'est pas possible. Mais nous nous battons pour en avoir une l'année prochaine ; tout le travail doit se faire d'ici à juin 2019 », a annoncé le chef du gouvernement.

Page 3

## SANTÉ PUBLIQUE

## Un partenariat conclu pour la formation des agents et techniciens

L'accord paraphé hier entre les ministres de la Santé et de l'Enseignement professionnel a pour objet l'organisation des apprentissages en vue de réduire le déficit en personnel soignant. « Si la question de la qualité commence à trouver les réponses, celle de la quantité s'érige en problème. Les besoins en effectifs complémentaires pour les médecins, infirmiers et sages-femmes s'établissaient en 2016 à 13 067. Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi examine avec la Croix-Rouge française les possibilités de réduire ce déficit », a précisé le ministre Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes.



Les ministres Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes et Jacqueline Lydia Mikolo échangeant les parapheurs

Page 5

Éditorial

Optimisme

Page 2

## EDITORIAL

## Optimisme

La cause est entendue ; non seulement la Chine ne desserrera pas les liens étroits qu'elle a noués avec le Congo ces dernières décennies, mais encore elle les resserrera dans les mois à venir. Telle est la conclusion que l'on peut tirer de la visite d'Etat que Denis Sassou N'Guesso a effectué dans ce pays au lendemain de la septième Conférence Chine-Afrique qui s'est tenue à Beijing lundi et mardi.

Une visite d'Etat qui a débuté avec la signature de quatre accords de longue durée dont les effets sur notre économie s'annoncent importants et qui seront très certainement accompagnés par un processus de règlement des dettes accumulées ces dernières années par notre pays dont la conclusion fera elle-même sauter le dernier obstacle élevé sur la voie d'un accord avec le Fonds monétaire international. La Chine détenant près du tiers de la dette publique congolaise, une telle entente ne peut avoir comme résultat que de relancer à court terme notre économie, de redonner confiance à nos autres partenaires, d'attirer à nouveau vers nous les investisseurs du monde entier.

Si l'on ajoute à ce qui précède que la confirmation des liens privilégiés existant entre les deux Etats coïncide, d'une part, avec le rétablissement à un niveau raisonnable des prix du pétrole sur les marchés mondiaux - autour de 75 à 80 dollars US le baril - et, d'autre part, avec la hausse significative de la production nationale d'hydrocarbures grâce à la mise en exploitation de nouveaux gisements, on peut considérer sans grand risque de se tromper que nous allons rapidement sortir de la crise présente. Un diagnostic que tous les observateurs de la scène congolaise sont en train de poser et qui se traduira à brève échéance par la restauration de la confiance internationale à notre égard.

Ce que nous devons tous comprendre dans un semblable contexte, c'est que si la relance économique et financière résultant de la combinaison de ces différents facteurs se précise rapidement comme tout le laisse aujourd'hui penser et si, dans le même temps, la remise en ordre de notre gouvernance publique s'accélère comme le veut la plus haute autorité de l'Etat, le Congo connaîtra des jours heureux. Et même, sans doute, les plus heureux de son Histoire. A nous tous maintenant d'agir dans le bon sens pour accélérer ce mouvement !

Les Dépêches de Brazzaville

## LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

## Clément Mierassa demande au Premier ministre de prendre le taureau par les cornes

**Le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC) invite le chef du gouvernement, Clément Mouamba, à poser des actes concrets contre la corruption au lieu de se contenter, au cours d'une conférence de presse, d'un simple soutien à la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.**



Clément Mierassa

Clément Mierassa fait allusion à l'échange que le Premier ministre a eu, le 31 août dernier, avec la presse. Au cours de cet échange, en effet, le chef du gouvernement avait salué le travail de la Commission nationale de lutte contre la corruption, précisant que ce n'était pas à cette structure de qualifier les faits après ses enquêtes mais que cela relevait de la justice. Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, le 5 septembre, le président du PSDC a indiqué que la corruption est aujourd'hui le cancer de l'économie congolaise et le développement du pays n'est pas possible si ce mal n'est

pas attaqué efficacement. « Le Congo est l'un des pays les plus corrompus du monde. Notre indice de corruption a jusque-là été inférieur à 3/100, c'est-à-dire à 3/10 c'est vraiment une très

**« On ne doit pas continuer à tolérer l'impunité »**

mauvaise note », a-t-il laissé entendre.

Le président du PSDC s'est, en outre, interrogé sur l'importance du nouveau Plan national de développement si, d'une part, un

combat n'est pas mené contre les antivaleurs et, d'autre part, une attention particulière n'est pas accordée à la lutte contre la pauvreté, estimant qu'il y a une corrélation entre les deux aspects.

« Aujourd'hui, avec la grave crise multidimensionnelle que nous traversons, l'une des priorités est la lutte contre les antivaleurs mais nous sentons que le gouvernement est bloqué sur ce point. Où en sommes-nous avec les fonds alloués à l'agriculture, à la formation au ministère des Hydrocarbures, à ceux versés dans un des comptes à la LCB ? C'est un peu tout ce débat que les Congolais attendent. Il y a trop de déclarations sur la lutte contre la corruption et très peu d'actes concrets. Le Premier ministre est tenu de prendre le taureau par les cornes pour ce qui est de la lutte contre les antivaleurs en s'adressant à la justice », a-t-il renchéri.

Pour Clément Mierassa, le Premier ministre n'a pas besoin de soutenir la Commission nationale de lutte contre la corruption qui est une structure relevant de sa compétence avec des attributions claires. La grande question, a-t-il signifié, c'est celle de sa transparence qui doit être totale. « On ne doit pas continuer à tolérer l'impunité », a-t-il martelé, ajoutant que le Congo doit s'inspirer de certains pays comme l'Angola, le Nigeria et même l'Arabie saoudite où la lutte contre les antivaleurs est impitoyable.

Jean Jacques Koubemba

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Cheffe section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'Université Denis-Sassou-N'Guesso n'ouvre pas ses portes cette année

L'imposant complexe universitaire en construction dans la commune de Kintélé, à quelques kilomètres de Brazzaville, n'est pas encore prêt pour accueillir ses premiers étudiants.

Il n'y aura pas de rentrée académique en octobre prochain à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN). Le Premier ministre, Clément Mouamba, qui a visité le 6 septembre la plus grande université du pays en construction, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a pu évaluer le niveau d'exécution des travaux confiés à l'entreprise Unicon. « L'option que nous avons prise est de dire qu'il n'y aura pas de rentrée académique en octobre. Ce n'est pas possible. Mais nous nous battons pour en avoir une l'année prochaine mais tout le travail doit se faire d'ici à juin 2019 », a annoncé le chef du gouvernement.

En effet, selon le président directeur général d'Unicon, Serge Pereira, il faut environ soixante-

dix milliards FCFA pour la finalisation des travaux dont le niveau d'exécution est actuellement estimé à 54% dans la phase partielle du projet. « Sur le campus, nous sommes à un tiers. Nous avons déjà construit des routes, des canalisations et un château d'eau au-dessus du campus, 90% des fondations sont faites, environ cinq bâtiments abritant des facultés complètement construites en termes de structure. Mais, quand vous êtes payés au compte-gouttes, c'est difficile. Il faut vraiment un planning, un calendrier où l'Etat s'engage à respecter », s'est plaint Serge Pereira, estimant que même les décaissements par petits montants seront les bienvenus.

Réitérant la volonté du gouvernement d'ouvrir partiellement cette université, le Premier mi-



Le Premier ministre suivant les explications du PDG d'Unicon /Adiac

nistre est conscient que sans paiement, rien ne pourra se faire. Il a, par ailleurs, annoncé la réactivation du comité de pilotage incluant des cadres de haut niveau. En effet, sa mission consistera, entre autres, à réfléchir sur toutes les modalités de démar-

rage même de façon modulaire. Clément Mouamba s'est félicité, enfin, du fait que l'entreprise a respecté les consignes données lors de sa première visite l'an dernier. « Je suis heureux de constater que les consignes ont été tenues. Avec peu de moyens,

nous avons pu consolider les bâtiments qui étaient en danger car nous voyons tous une grande avenue, il y a des caniveaux, des espaces plantés, pour conforter les bâtiments existants. C'est déjà une bonne chose », a-t-il conclu

**Parfait Wilfried Douniama**

## STATISTIQUES

## Des experts évaluent l'impact du PSTAT

Le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) est mis en œuvre depuis bientôt trois ans et demi au Congo. Une équipe de spécialistes entame, dès ce 7 septembre à Brazzaville, des échanges avec les bénéficiaires pour mesurer les réalisations du projet.



Une vue des participants /Adiac

La revue à mi-parcours du PSTAT est conduite par deux consultants internationaux, le Pr Grégoire Kankwanda Ebulelang et Serge Bokuma Onsi. Leur mission a normalement démarré depuis le 28 août dernier et consiste à évaluer les objectifs et stratégies du projet en lien avec son document cadre.

Les deux hommes iront à la rencontre des cadres des ministères sectoriels, de l'Institut national de la statistique et des centres de recherche. Ils vont organiser durant les enquêtes des entretiens individuels et des discussions en groupe (focus groups) avec les bénéficiaires. Ces discussions leur permettraient d'examiner le contexte actuel du pays pour déterminer et réorienter les interventions du projet.

Le coordonnateur du PSTAT, Dominique Kimpouni, veut y croire. « L'évaluation doit permettre d'identifier les forces et faiblesses internes du projet, celles dues à son organisation propre et à son environnement institutionnel. À cet effet, la revue à mi-parcours devra aider à faire le point sur l'état d'avancement dans la mise en œuvre du projet et à en tirer les leçons avant de proposer des ajustements », a-t-il estimé, le 6 septembre, lors d'une rencontre avec les parties prenantes.

Entré en vigueur en avril 2015, le PSTAT est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale pour une durée de cinq ans. Il vise essentiellement le renforcement du système statistique national dans la production des données statistiques de qualité et l'accroissement de la demande en informations statistiques.

**Fiacre Kombo**

## VOL À L'UNIVERSITÉ DE KINTELÉ

## Les services de sécurité instruits pour interpellier les auteurs

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a demandé au ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphyrin Mboulou, et à ses services de mener une enquête rapide afin de déterminer les auteurs des actes de vandalisme qu'il qualifie de trop graves orchestrés par certains citoyens délinquants au campus de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN).

Le campus ayant accueilli les athlètes des 11<sup>es</sup> Jeux africains de Brazzaville en 2015 est depuis quelques années victime des actes de vol à répétition, alors que le site est gardé par une dizaine d'éléments de la force publique. En effet, après avoir emporté les climatiseurs, postes téléviseurs et

autres meubles, des voleurs s'attaquent actuellement aux panneaux solaires qu'ils dépouillent à ciel ouvert. Vraisemblablement, ils prennent du temps pour causer leurs actes. « C'est un grand désastre de voir tous ces bâtiments qui ont été désossés où des climatiseurs, les cuirs sont

enlevés. Tous les bâtiments finis ont été détruits dans leur arbre à la limite. Cela a été fait certainement par des individus. Il va falloir que nous trouvions des mesures rapides de protection de ces lieux », a dénoncé le chef du gouvernement qui a instruit le ministre de l'Intérieur en présence de son collègue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Selon Clément Mouamba, il est urgent de mettre en place une structure adéquate pour conforter l'existant en le sécurisant de façon pérenne afin de barrer la route à ces inciviques qui causent un grave préjudice à l'Etat. Il n'a pas écarté l'hypothèse de faire également recours à la sécurité privée qui devrait travailler avec la force publique. « Nous ne pouvons pas continuer à déplorer les choses tout temps, il faut poser des actes. Personnellement, je ne reviendrai plus ici pour constater ce que je viens de voir; notamment ces actes de banditisme. Face à un certain vide, les gens en ont profité pour poser des actes inciviques totalement indéliques contre l'intérêt et les biens publics », a conclu le chef du gouvernement.

**P.W.D.**



Un panneau solaire dépouillé /Adiac

## GESTION ENVIRONNEMENTALE ET TOURISTIQUE

## La tutelle exige le respect scrupuleux de la réglementation

En séjour de travail dans la capitale économique, Arlette Soudan-Nonault s'est entretenue avec les autorités préfectorales et municipales des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi qu'avec les directeurs départementaux et les responsables de l'ONG Pmagim, sur les sujets relevant de son ministère.

Les questions environnementales, touristiques et de loisirs, a dit Arlette Soudan-Nonault, revêtent un caractère transversal dont la résolution ne peut se limiter à la seule compétence de son ministère. Elles nécessitent, a-t-elle signifié, la conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes dont les collectivités locales. C'est dans ce contexte qu'elle a justifié sa visite de travail à Pointe-Noire, pour échanger sur ces sujets.

En effet, la mise en application des politiques en la matière relève de la compétence de l'administration aussi bien décentralisée, déconcentrée que des autres parties prenantes. En cela, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a échangé avec toutes les parties prenantes sur nombreuses préoccupations, entre autres, la gestion des érosions ; des eaux pluviales ; des déchets, sacs, films et bouteilles en plastique ; des zones mises en défens ; des nuisances sonores... Les études d'impact environnemental et social ; le contrôle et le suivi des installations classées (carrières, magasins ...) ; la perception des taxes et redevances en matière d'environnement ont été aussi abordés, sans oublier les aspects liés aux établissements touristiques et de loisirs, notamment les conditions de leur exploitation et les conflits

de compétence que cela pose. S'agissant des érosions et des eaux pluviales, par exemple, la ministre a indiqué que celles-ci sont devenues le lot quotidien des agglomérations, avec pour principales causes la non application des orientations des documents d'urbanisme et d'assainissement d'eaux pluviales (schémas et plan directeur) ; l'absence d'un entretien permanent des installations de la Société nationale de distribution d'eau et de la Société nationale d'électricité ; l'occupation des lits de rivière par les habitations ; etc. Au Kouilou et à Pointe-Noire, le phénomène d'érosion s'observe dans le quartier Vindoulou et dans la zone côtière (érosion côtière). Arlette Soudan-Nonault a relevé que l'érosion côtière a certes une origine naturelle mais ce phénomène s'est amplifié par l'action anthropique.

Parlant des questions de développement durable, la ministre a indiqué que le Congo a ratifié plusieurs accords multilatéraux afin de concilier le développement économique avec la préservation de l'environnement et le bien-être de la population... Tous ces engagements suscités ont amené le pays à participer à plusieurs initiatives telles la Commission climat du Bassin du Congo et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo ou la REDD+, le projet



Arlette Soudan-Nonault s'entretenant avec les autorités de la préfecture (DR)

Fonds vert pour le climat, Adapt Action ou le Projet adaptation aux changements climatiques. Aujourd'hui, a-t-elle expliqué, le défi climatique place le développement durable au centre des préoccupations mondiales. Avec la récente découverte des tourbières qui emprisonnent près de trente milliards de tonnes de carbone, le Congo, a déclaré la ministre, est au cœur de la lutte planétaire contre le changement climatique. Ajouter à cela la question des mangroves qui sont également des écosystèmes à haute teneur en carbone et des zones de reproduction des poissons mais qui sont menacées à Pointe-Noire et dans le Kouilou. Dans l'objectif de rendre cohérente l'action gouvernementale dans le cadre d'un développement durable, le Congo a élaboré la Stratégie nationale de développement durable en 2015. Ce document attend encore d'être adopté par le gouvernement.

Quant aux problèmes de tourisme et des loisirs, la ministre a abordé avec ses interlocuteurs la procédure d'attribution d'autorisation

d'exploitation dans ces domaines. Arlette Soudan-Nonault en a profité pour dénoncer la prolifération des machines à sous à Pointe-Noire, à ciel ouvert et à la portée des enfants. Malgré l'opération de saisie de celles-ci en 2016, les promoteurs continuent de les exposer dans divers lieux publics de tous les quartiers (marchés, rues, terrasses de buvettes, ...)

#### L'application des textes pose problème

Les directeurs départementaux ont fait part à la ministre des difficultés qu'ils rencontrent dans l'application des textes, les autorités préfectorales et les mairies ayant pris l'habitude d'établir des autorisations d'ouverture aux établissements du tourisme, de loisirs et de l'environnement. Une situation qui met à mal les directions départementales dans l'exercice de leurs fonctions, notamment lors du suivi des installations classées, du recouvrement des taxes et redevances en matière d'environnement, etc. Certaines de ces tâches, ont-ils fait savoir, sont à leur détriment, réa-

lisées par les collectivités locales.

La gestion de la zone touristique de la côte sauvage a été également évoquée. Revenant de droit à l'administration du tourisme, conformément aux arrêtés du 1<sup>er</sup> septembre 1966 et du 6 décembre 1966, complétés par les arrêtés du 31 août 1971 et du 30 décembre 1976, celle-ci est gérée par la mairie centrale qui estime qu'elle fait partie du périmètre urbain. De ce fait, elle procède à des installations de tous genres, faisant ainsi fi de la réglementation du tourisme.

Il en est de même dans le domaine des loisirs où il a été constaté que certaines autorisations d'ouverture de débits de boissons, d'établissements de paris sportifs et de kermesses sont délivrées par les autorités locales.

Pour ce faire, des approches de solution ont été envisagées, en ce qui concerne tous ces aspects. La ministre Arlette Soudan-Nonault a invité les uns et les autres à respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur pour éviter tout conflit de compétence.

Bruno Okokana

## SÉCURITÉ CIVILE

## Les étudiants de l'ITP complètent leur formation en matière de lutte contre l'incendie

Une visite guidée de la direction départementale de la sécurité civile (à proximité du CHU de Brazzaville) a été organisée le 6 septembre par les cadres de cette structure à l'intention des élèves de l'établissement.

La présentation du Centre de secours principal des sapeurs-pompiers par le commandant de police Alphonse Bonazebi a permis à la délégation d'avoir une connaissance des rudiments de secours dans tous leurs compartiments.

À travers son exposé, Alphonse Bonazebi a indiqué, de façon graduelle, les moyens qu'ils ont en matière de secours, allant des extinctions aux moyens de secours pour les feux des hydrocarbures. Il a informé les étudiants de toute la chaîne de secours jusqu'au niveau médical, précisant que dans la diversité de leurs missions, il est toujours préférable d'utiliser

d'abord les petits moyens pour en arriver aux grands.

A l'issue de cette visite, Fred Julio Gouam-Devan, formateur

à l'Institut technique et professionnel (ITP), a déclaré : « Cette fois-ci, j'ai lié la théorie à la pratique. Je sors de là

très très satisfait ».

Pour sa part, Devina Makosso, étudiant à l'ITP, a indiqué : « Je croyais que les sapeurs-pompiers ne se contentaient que de l'extinction des feux. Aujourd'hui, après avoir reçu quelques-uns de leurs cours pratiques, je me suis rendu compte qu'ils ont beaucoup de services que nous ignorons, tels que le secourisme et les accouchements. Je suis vraiment enchanté ».

Le directeur départemental de la ville de Brazzaville, le colonel de police Jean Bernard Boyanghas, a demandé, quant à lui, à la population d'appeler au numéro 118 qui est disponible 24h/24, en cas de détresse. « Qu'ils appellent ce numéro et nous répondrons », a-t-il confié.

Guillaume Ondzé



Les élèves suivant un exercice de sécurité (DR)

## SANTÉ PUBLIQUE

## Signature d'une convention de formation des agents et techniciens

Le texte a été paraphé, le 6 septembre à Brazzaville, par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes, et sa collègue de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le partenariat a pour objet de définir et fixer les conditions et modalités dans lesquelles les parties signataires collaborent, en vue de permettre l'organisation des apprentissages dans le cadre des programmes de formation des infirmiers, sages-femmes et techniciens de laboratoire.

Ce programme est élaboré par le Projet d'appui au développement des ressources humaines en santé (Pahrs). En effet, les deux ministères se sont engagés à joindre leurs efforts pour fournir les moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre des apprentissages en

assurant notamment la disponibilité des salles de cours, des salles de travaux pratiques et l'utilisation pour les apprentissages, du plateau technique des formations sanitaires, des lieux de stages et des encadreurs de stages.

En outre, les deux ministères conviennent également d'assurer l'encadrement des apprenants, conformément aux dispositions du guide d'encadrement de stages, la motivation des encadreurs de stage, la participation des apprenants aux activités de soins et services de santé et de la recherche ainsi que la participation effective des professionnels



Photo de famille après la signature (Adiac)

de santé aux activités d'apprentissage.

Par ailleurs, la contribution du Parhs est axée essentiellement sur la réforme de l'enseignement paramédical. A cet effet, les nouveaux programmes de formation des infirmiers, sages-femmes et techniciens de laboratoire ont été approuvés par le comité technique et de pilotage du Parhs.

Ces nouveaux programmes seront applicables dès la rentrée académique 2018-2019, devant concerner la première promotion des étudiants inscrits en licence

de soins infirmiers, sages-femmes et techniciens de laboratoire.

Notons que la présente convention est conclue, à titre irrévocable, pour une durée de cinq ans. Lorsque, au terme des cinq premières années, le mode de gouvernance pédagogique institué par le partenariat aura fait la preuve de son efficacité et de sa pérennité, il devra intégrer, de manière définitive, la carte nationale de formation professionnelle, de manière à standardiser la formation des ressources humaines de la santé.

Pour le ministre de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes, « si la question de la qualité commence à trouver les réponses, celle de la quantité s'érige en problème. Les besoins en effectifs complémentaires pour les médecins, infirmiers et sages-femmes s'établissaient en 2016 à 13067. Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi examine avec la Croix-Rouge française, les possibilités de réduire ce déficit ».

Roger Ngombé

**« Si la question de la qualité commence à trouver les réponses, celle de la quantité s'érige en problème. Les besoins en effectifs complémentaires pour les médecins, infirmiers et sages-femmes s'établissaient en 2016 à 13067.**

**Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi examine avec la Croix-Rouge française, les possibilités de réduire ce déficit »**

## VIE DES INSTITUTIONS

## Le conseil national de la jeunesse bientôt mis en œuvre

Dans une communication aux délégués d'associations, le 6 septembre à Brazzaville, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation Civique, Destinée Hermella Doukaga, leur a demandé de se regrouper en catégorie pour permettre le fonctionnement de la structure.

Devant plus d'une soixantaine des délégués d'associations, la ministre a expliqué les points fondamentaux de la loi n°15-2018 du 15 mars 2018 déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du conseil consultatif de la jeunesse ainsi que le décret fixant les modalités de sélection des membres de l'assemblée générale de la même institution.

Selon les termes de la loi, l'institution constitutionnelle juvénile aura une assemblée générale de trois cents membres et un secrétariat permanent de trois membres. Son secrétaire exécutif est nommé par décret du président de la République tandis que les deux autres membres du secrétariat permanent sont nommés par arrêté du ministre en charge de la Jeunesse. Le conseil consultatif de la jeunesse doit se réunir sur initiative du président de la République.

Selon les critères d'admission à cette institution, les membres

doivent être de nationalité congolaise, âgés entre 16 et 35 ans et n'avoir jamais été condamnés par une juridiction. Les fonctions de membre sont gratuites, excepté celles des membres du secrétariat permanent.

Mais la loi détermine que les

fonctions de membre du conseil consultatif de la jeunesse donnent droit au remboursement de frais de transport et au paiement d'une indemnité lors d'une session du conseil. Le taux et les conditions d'attribution sont fixés par un décret.

La représentativité culturelle et sociale est garantie par la loi instituant ce conseil. Les associations ont quatre-vingt-quinze représentants, vingt-trois pour les partis politiques, vingt-six pour

les confessions religieuses, douze pour les ordres confessionnels, douze pour la population autochtone et treize pour les Congolais de l'étranger. Les départements, les communes et sous-préfectures ont un quota de cent dix-neuf représentants à l'assemblée générale du conseil consultatif de la jeunesse.

« Les lois promulguées et leurs textes d'application sont des compromis qui témoignent notre niveau de conscience univer-

selle. Nous ne voulons pas du paternalisme pour s'immiscer dans la gestion des associations. Trouvez nous un représentant par catégorie d'associations et respectez la représentativité du genre féminin », a indiqué le ministre Destinée Hermella Doukaga, s'adressant aux délégués d'associations. Au terme de cette communication, le délégué de la Force montante congolaise, Arnaud Michel Ngakala, a indiqué: « L'initiative de fédérer les jeunes est bonne. Le ministère de la Jeunesse a intégré toutes les propositions importantes des jeunes pour faire avancer ce projet décidé par le président de la République ».

Pour sa part, le délégué de la jeunesse de l'Upads, Sidoine Giscard Madoulou, a déclaré: « Nous faisons de l'opposition au sein des institutions. Nous n'avons pas un commentaire à faire au sujet de la loi et du décret instituant l'assemblée générale du conseil consultatif de la jeunesse, puisque nous n'avons pas ce pouvoir. Les quotas sont déterminés par la loi et celle-ci a une portée générale ».

Fortuné Ibara



Les représentants des associations juvéniles / Adiac

## BRÈVES

## AFRIQUE DU SUD

L'économie du pays replonge dans la récession technique, selon des données publiées par l'agence sud-africaine de la statistique (StatsSA). Le produit intérieur brut (PIB) du pays le plus industrialisé du continent s'est contracté de 0,7% au deuxième trimestre 2018, après avoir déjà dégringolé de 2,6% (chiffre révisé) au premier trimestre. StatsSA a précisé que la contraction du PIB au deuxième trimestre découle d'un repli des secteurs de l'agriculture et des transports. La production agricole a chuté de 29,2%, tandis que le secteur des transports a reculé de 4,9%. La production minière, cependant, a progressé de 4,9%, tandis que le secteur financier a enregistré une croissance de 1,9%. L'Afrique du Sud, qui avait déjà connu un épisode de six mois de récession technique, fin 2016-début 2017, a vu son PIB progresser de 1,3% en 2017 et les analystes anticipent un chiffre de 1,8% pour 2018.

## EGYPTE

Les transferts de fonds de la diaspora égyptienne ont atteint un niveau record de 26,5 milliards de dollars au cours de l'exercice fiscal 2017-2018, a annoncé récemment la Banque centrale d'Égypte. Ce montant est en hausse de 4,6 milliards de dollars (+21,1%) par rapport à l'exercice précédent où il s'était établi à 21,9 milliards de dollars. Cette augmentation des transferts de fonds effectués par les expatriés égyptiens constitue une véritable manne pour le pays, dans la mesure où ceux-ci constituent l'une des principales sources de devises de l'Égypte depuis la décision de faire flotter la livre égyptienne, en novembre 2016.

## ETHIOPIE

Le secteur manufacturier éthiopien bénéficiera d'un financement de cinq cents millions de dollars de la part de la Commercial Bank of Ethiopia. Ce financement vise à améliorer la productivité d'un secteur représentant l'un des piliers de l'économie nationale. Alors qu'elle vise à devenir la plaque tournante industrielle du continent africain, d'ici à 2025, l'Éthiopie a multiplié ces dernières années les investissements pour booster son secteur manufacturier, à travers la création de parcs industriels et l'attraction des investissements étrangers. Le nouveau financement représente une hausse de deux cents millions de dollars par rapport aux trois cents millions de dollars débloqués en mars, mais reste néanmoins en dessous des attentes des principaux acteurs du secteur. Pour l'exercice fiscal 2017-2018, ce secteur n'a exporté que pour 487,5 millions de dollars de biens, soit environ 50% de moins que les 997,9 millions de dollars attendus.

## CÉMAC

Au premier trimestre 2018, l'indice global des cours mondiaux des produits de base exportés par les six pays de la Cémac (Cameroun, Congo, Gabon, Centrafrique, Guinée équatoriale et Tchad) s'est accru de 8,7% par rapport au dernier trimestre de l'année 2017. Cette embellie a conduit la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), institut d'émission des pays de cet espace communautaire, à revoir à la hausse ses prévisions de croissance de l'année 2018, passant de 1,9% à finalement 2,5%. Cette hausse, détaillée dans un rapport de la BEAC sur « la politique monétaire » en Afrique centrale, s'explique « essentiellement par la remontée des cours des produits énergétiques et dans une moindre mesure de ceux des produits forestiers et des produits agricoles ». Sur la période sous revue, « il a été enregistré un renchérissement sensible des produits de la pêche (+12,6%) et des produits énergétiques (+10%). Les cours des produits forestiers et ceux des produits agricoles ont progressé moins fortement de 4,9% et 4,4%, respectivement. S'agissant des métaux et minerais, la variation des cours a été de 2,8% ».

## BASSIN DU LAC TCHAD

Une conférence internationale des donateurs, tenue à Berlin en Allemagne, a permis de mobiliser environ 2,52 milliards de dollars pour venir en aide aux pays du bassin du lac Tchad (Nigeria, Tchad, Niger et Cameroun) dans la lutte contre Boko Haram. Ainsi, l'Allemagne, le pays hôte, a promis deux cent soixante-cinq millions d'euros, tandis que la Norvège s'est engagée pour cent vingt-cinq millions de dollars. On compte également les États-Unis (quatre cent vingt millions de dollars), la Suisse (vingt millions de dollars), la France (cent trente-et-un millions d'euros), la Belgique (quarante-cinq millions d'euros), la Finlande (2,3 millions d'euros), le Danemark (72,5 millions d'euros). Mais aussi le Royaume-Uni (cent quarante-six millions de livres sterling), le Canada (soixante-huit millions de dollars canadiens), l'Union européenne (231,5 millions d'euros), le Luxembourg (quarante millions d'euros) et l'Espagne (3,2 millions d'euros). Par ailleurs, quatre cent soixante-sept millions de dollars supplémentaires seront mis à disposition sous la forme de prêts à faible taux. De plus, l'Allemagne a déclaré vouloir ajouter cent millions d'euros d'aide humanitaire à la région d'ici à 2020 ainsi que quarante millions d'euros destinés à la prévention des conflits et à la stabilisation de la région.

J.M.L. et AFP

## AFRIQUE

## Les exportations d'armes chinoises ont crû de 55%

Entre 2013 et 2017, la vente des armes par la Chine au continent africain a enregistré une croissance de 55%, a indiqué un rapport de l'entreprise Exx Africa sur le commerce des armes dans la Corne de l'Afrique.

La croissance a entraîné, selon le rapport intitulé «The secret Chinese arm trade in the horn of Africa», une hausse de la part de la Chine dans l'approvisionnement en armes du continent, de 8,6% à 17%. D'après les experts, cette dynamique traduirait une stratégie visant à faire de la Chine le principal exportateur d'armes vers le continent. « Au-delà de l'objectif commercial d'augmenter les ventes d'armes et d'équipements militaires fabriqués en Chine, le pays cherche également à contrôler une plus grande part du commerce des armes en Afrique afin de protéger ses investissements considérables dans l'infrastructure sur le continent », indiquent les auteurs de l'étude.

De plus, le document renseigne que, l'«Empire du Milieu» acheminerait ses armes vers plusieurs zones de conflits du continent (Somalie, Soudan, Soudan du Sud), notamment

celles sous embargo. Ce commerce aurait pour plaque tournante Djibouti, qui représente grâce à ses installations portuaires, un point stratégique d'importations et d'exportations de marchandises envers et hors du continent africain. La base logistique militaire chinoise dans le pays serait l'un des acteurs majeurs de ce trafic, selon des informations recueillies par les auteurs du document.

Le rôle de Djibouti dans le trafic d'armes régional devrait s'accroître à mesure que l'Érythrée et l'Éthiopie tenteront de parvenir à une paix durable qui aura des répercussions importantes sur la chaîne d'approvisionnement en armes dans la Corne de l'Afrique. Les groupes armés en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud, ainsi que les Chabab, ont longtemps compté sur l'Érythrée pour fournir des armes. L'Érythrée cherchant à se rappro-

cher de l'Éthiopie et à réintégrer la communauté internationale, son rôle de centre de trafic d'armes se réduira considérablement.

Djibouti, qui privilégie une Somalie faible et une Érythrée isolée, va probablement combler le vide et tirer parti de ses réseaux de trafic d'armes existants pour continuer à fournir des armes illégales aux groupes armés de la Corne de l'Afrique. Depuis qu'il a pris le contrôle du terminal portuaire de Doraleh, le gouvernement djiboutien semble se préparer à augmenter ses expéditions par le port principal du pays. Toutefois, la plupart des livraisons d'armes illégales à Djibouti continueront d'être effectuées par le biais de petits artisans via les communautés de pêcheurs de la côte Sud-Est et via le projet du port de Garacad.

Malgré cette hausse des importations d'armes provenant de Chine, les importations totales d'armes du continent ont chuté d'environ 22% sur la période 2013-2017, selon des statistiques indiquées dans le rapport.

Josiane Mambou Loukoul

## SAHEL

## La principale alliance djihadiste sur la liste noire américaine

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance djihadiste de la région responsable notamment des attentats de mars dernier à Ouagadougou, au Burkina Faso, a été placé sur la liste noire américaine des « organisations terroristes ».

La décision « vise à empêcher au GSIM d'avoir accès aux ressources nécessaires pour planifier et perpétuer des attaques terroristes », a déclaré le département d'Etat américain dans un communiqué. Les éventuels biens ou intérêts aux États-Unis de ce groupe djihadiste lié à Al-Qaïda sont gelés et les ressortissants américains ne peuvent

plus faire affaire avec lui ni lui apporter un quelconque soutien matériel ou financier.

Le GSIM est une alliance regroupant, depuis le printemps 2017, plusieurs entités du Sahel liées à Al-Qaïda comme Ansar Dine du djihadiste malien, Iyad Ag Ghaly, Al-Mourabitoune de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar et L'Emirat du Sahara, une branche

d'Al-Qaïda au Maghreb islamique. La plupart de ces groupes ainsi qu'Iyad Ag Ghaly figuraient déjà sur la liste noire américaine.

Le GSIM avait revendiqué les attaques de Ouagadougou, « en réponse » à la traque que lui mène l'armée française. Il a également diffusé, le 1er mars, une courte vidéo de l'otage française, Sophie Pétrovin, 75 ans, enlevée au Mali, fin 2016. Le département d'Etat américain attribue également à cette alliance djihadiste plusieurs attentats ou attaques au Mali.

AFP

## KENYA

Les bureaux de la chaîne de télévision chinoise CGTN dans le pays ont été perquisitionnés par des policiers armés, qui ont brièvement arrêté plusieurs journalistes, dans le cadre d'une opération visant les étrangers en situation illégale. Propriété de l'Etat chinois, CGTN est une chaîne de télévision de langue anglaise, diffusant ses programmes à travers le monde. L'ambassade de Chine, dans un communiqué, déclare qu'elle a reçu des appels à l'aide de treize ressortissants chinois. Les autorités kényanes ont lancé, en août, une vaste opération visant à arrêter les étrangers en situation illégale dans le pays, après avoir organisé une période de soixante jours où tous les étrangers vivant dans le pays ont dû faire revalider leur permis de séjour. La semaine dernière, le ministère de l'Intérieur a annoncé l'ouverture d'une ligne de téléphone permettant au public de dénoncer les étrangers en situation illégale, une décision décriée par Amnesty international.

## MIGRATION

Plus de quatre cent trente-neuf migrants ouest-africains ont été secourus en deux jours dans le nord du Niger, en plein désert près de l'Algérie. Le 3 septembre, une première vague de trois cent

quarante-sept migrants de treize pays ouest-africains a été secourue par une équipe de recherche et de sauvetage de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Quarante-vingt-douze autres migrants africains sont arrivés, le

4 septembre, dans la même zone avant d'être pris en charge par les secours. L'agence onusienne ne précise pas si ces migrants ont été refoulés par Alger, comme ce fut récemment le cas de milliers d'autres clandestins. L'OIM assure toutefois qu'ils sont hébergés dans son centre de transit d'Arlit (nord du Niger) et que ceux qui le souhaitent seront acheminés dans leur pays d'origine. Le Niger, qui reçoit un important appui matériel et financier européen, mène une lutte implacable pour juguler le flux migratoire transitant par son territoire notamment le nord désertique.

J.M.L. et AFP



## CHINAFRIQUE

## Macky Sall opposé aux critiques liées à la dette africaine

**Pour le président sénégalais, l'Afrique ne doit pas avoir «la conscience perturbée» par les allégations des pays occidentaux concernant sa créance vis-à-vis de la Chine.**

Macky Sall était face à la presse lors du 7<sup>e</sup> Forum sur la coopération entre la Chine et l'Afrique. Pour le président sénégalais, coprésident du forum, tout ce que l'Afrique fait avec la Chine est parfaitement maîtrisé, y compris le volet financier ainsi que la dette. «Nous ne devons pas avoir la conscience perturbée par les critiques faites sur la nature de nos relations avec la Chine», a-t-il dit.

Premier partenaire de l'Afrique, la Chine y investit dans les infrastructures. Ce qui vaut à ce partenariat parfois des critiques des Occidentaux, estimant que l'endettement du continent serait dû aux prêts généreux. Le président chinois, Xi Jinping, vient de promettre une nouvelle enveloppe de soixante milliards de dollars à l'Afrique, comprenant les investissements et des prêts supplémentaires.

Récemment en tournée en Afrique, le président français, Emmanuel Macron, déclarait qu'il allait relancer l'aide publique au développement (APD) et le renforcement des moyens de l'Agence française de développement (AFD). Il a promis d'augmenter d'un milliard d'euros le budget dédié à l'APD avec pour cible le Sahel. Une goutte d'eau dans l'océan des besoins du continent africain. Ce qui est interprété comme un désengagement de la

France en Afrique subsaharienne. Le 3 septembre à Paris, le directeur général de l'AFD, Rémy Rioux, et le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, sont revenus sur l'annonce du chef de l'Etat. Rémy Rioux a évoqué une «*inflexion historique, l'AFD n'a jamais disposé de moyens aussi importants*». Alors que Jean-Yves Le Drian parlait d'«*un choix fort du président de la République*». Cependant, ce choix n'est pas à la hauteur ni des attentes ni des besoins des pays africains, malgré une histoire longue, ancienne, une fraternité renouvelée et une langue partagée.

Pour l'Union européenne (UE), les investissements chinois sont moins préoccupés par la démocratie et l'Etat de droit en Afrique. L'apport de la Banque européenne d'investissement (BEI) dans des projets en Afrique de l'est en 2017 s'est élevé à quatre cents millions d'euros. L'UE parle d'une bonne année. Contrairement à la Chine, les véhicules d'investissement de l'UE s'accompagnent tous d'objectifs politiques, notamment le contrôle de la migration à long terme. L'augmentation de la capacité énergétique et l'industrialisation de l'agriculture font aussi partie des objectifs clés pour l'UE. Au-delà du présent, le mandat de la Commission européenne pour les pourparlers post-Cotonou vise à augmenter les niveaux de condi-

tionnalité et de sanctions pour les gouvernements dont le bilan en matière de droits de l'Homme est médiocre. Cela signifierait qu'aucun fonds ne serait alloué aux États qui violent les droits de l'Homme et que le remboursement des fonds serait exigé si une violation grave des droits de l'Homme était constatée. Cette moralisation de la vie publique de

**«Nous ne devons pas avoir la conscience perturbée par les critiques faites sur la nature de nos relations avec la Chine»,**

l'UE irritent les Etats africains. Or le montant des investissements chinois sur le continent africain a éclipsé ceux de l'Europe qui refuse de revoir sa doctrine. Si la Chine investit peut-être généreusement et sans contrepartie idéologique, ses projets sont souvent assortis de conditions, le plus souvent sous la forme de prêts de banques chinoises. Pékin fait l'objet de critiques en raison de son approche, qui stipule «*un endettement important*», selon l'UE. Le fait que les investissements chinois ne soient pas assortis de conditions politiques, contrairement à l'argent de l'UE, du Fonds



Le président Macky Sall

monétaire international, de la Banque mondiale et d'autres institutions de financement du développement ainsi que l'importance des sommes en jeu rendent les investissements chinois plus attractifs pour les Etats africains.

#### Une ligne de démarcation se dessine au sein de l'Europe

Plusieurs pays de l'UE qui ne veulent pas être laissés pour compte ont lancé leurs propres initiatives. C'est le cas de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Ces pays manquent de ressources nécessaires pour rivaliser avec la générosité chinoise. Ils viennent mettre en place de nouvelles stratégies.

L'Allemagne a présenté son « Plan Marshall pour l'Afrique » lors du G20 en 2017, appelant les pays européens à accroître les investissements publics et privés en Afrique. Le Royaume-Uni compte quadrupler les fonds du Commonwealth Development Corporation qui vont passer de 1,7 milliard à sept milliards d'euros, avec pour mandat de se concentrer sur les climats d'investissement les plus pauvres et les plus risqués. Là où les Européens ne tiennent pas promesse, surtout sur l'argent comptant, les Etats africains, pressés de rattraper leur retard en développement, se tournent vers la Chine. Faut-il leur en vouloir ?

Noël Ndong

## ERYTHRÉE-ETHIOPIE

## Le dégel politique se poursuit

Un cargo éthiopien «le Merkelle», en partance pour la Chine, est arrivé au port de Massawa, en Erythrée, avec onze mille tonnes de zinc, a-t-on appris.

C'est un grand événement dans la Corne d'Afrique, après vingt ans de tensions entre l'Erythrée et l'Ethiopie. Le processus de dégel est l'oeuvre du Premier ministre réformateur éthiopien, Abiy Ahmed, après sa prise de fonctions en avril dernier. Les deux gouvernements ont entrepris une série de réformes au plan politique et administratif visant à mettre fin officiellement à la guerre.

Leurs deux ambassades respectives ont été réouvertes. Ce qui s'est traduit par la reprise des relations économiques. L'Ethiopie est enclavée depuis l'indépendance de l'Erythrée. Elle veut faire d'une priorité la réouverture des deux routes la reliant aux ports érythréens dans le cadre du processus de réconciliation.

Au moment où les deux pays relancent leur coopération maritime, Abiy Ahmed arrivait à Asmara, en Erythrée, depuis le début du processus de dégel politique.

N.Nd.

## LIBYE

## La France exhorte la classe politique à respecter la date prévue pour les élections

**Les acteurs clés de la scène politique nationale sont appelés à tenir leurs engagements pris le 29 mai dernier, à Paris, fixant les échéances électorales au 10 décembre prochain.**

L'invite de la France a pour but de contrer et de dénoncer ceux qui caressent l'idée de retarder les élections, sous prétexte que la situation d'insécurité que traverse le pays ne le permettrait pas.

«*Il est essentiel d'avancer dans la transition démocratique en Libye. Car l'ennemi de la Libye et des Libyens, c'est le statu quo qui profite à certaines personnes au détriment de l'économie du pays, notamment aux trafiquants et aux auteurs de la criminalité organisée*», a souligné le diplomate français, François Delattre, lors de la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation de paix en Libye.

Selon François Delattre, les combats qui ont eu lieu près de Tripoli

entre les groupes armés ont fait au moins cinquante morts, depuis le 27 août dernier. C'est ce qui justifie la décision prise, le 4 septembre par la mission de l'ONU en Libye (Manul), en organisant la signature d'un accord de cessez-le-feu, d'autant plus que le gouvernement d'union nationale, issu d'un accord politique libyen signé en 2015 au Maroc sous l'égide de l'ONU, a échoué jusqu'à présent à mettre en place des forces de sécurité unifiées.

«*Il est donc essentiel d'organiser des élections dans le calendrier agréé à Paris, le 29 mai par les quatre acteurs clés de la scène politique libyenne devant la communauté internationale*», a insisté François Delattre, tout en évoquant

l'adoption d'une base constitutionnelle et la tenue des élections présidentielle et législatives, le 10 décembre comme prévu.

Ainsi, pour la France, le respect de ces engagements est indispensable pour sortir de l'immobilisme qui ne fait que nourrir l'instabilité dans ce pays alors que les Libyens ont besoin d'avancer et d'être en paix.

Intervenant pour sa part, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a souligné qu'il est temps de sortir le pays de l'impasse et de son statu quo. Et cela ne peut être possible qu'en organisant des scrutins crédibles.

«*Le statu quo en Libye est intenable. Il est urgent d'établir des institutions unifiées, civiles et militaires*», a conclu François Delattre.

Rock Ngassakys



**airtel**

**MASOLO+**  
DES FORFAITS  
ACCESSIBLES À TOUS

**65 Min**  
**1000 FCFA / 3 Jours**

**30 Min**  
**500 FCFA / 1 Jour**

**10 Min**  
**200 FCFA / 1 Jour**



Du nouveau avec les forfaits **MASOLO + !!!**  
**DES TARIFS UNIQUES POUR TOUS**

Activez votre forfait **MASOLO+ 1, 3, 7 ou 30 jours** et bénéficiez des forfaits les plus stables et les plus accessibles au Congo.

N'attendez plus, composez **\*121\*1\*2#** pour découvrir le reste de nos forfaits.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Composez **\*121\*1\*2#**

## CONGO-CHINE

# La coopération de nouveau portée sur les plus hautes cimes

**En marge du Forum sur la coopération sino-africaine à Beijing, le président Denis Sassou N'Gusso a entamé, le 5 septembre, une visite d'Etat au cours de laquelle il s'est entretenu en tête-à-tête avec son homologue, Xi Jinping. Les deux parties ont conclu une série d'accords dont celui relatif au développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.**

D'autres accords concernent, entre autres, l'initiative chinoise « La ceinture et la route », la non-imposition, la concession de la route nationale n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville, un don de vingt-six milliards de francs CFA et la construction d'une école de formation aux métiers du Bâtiment et des travaux publics.

Ces accords viennent raffermir les liens de coopération, d'amitié et de solidarité entre les deux pays ayant établi leurs relations diplomatiques depuis 1964. Le Congo est l'un des pays pilotes de la coopération de la Chine en Afrique en matière de capacités de production. Entre 2014 et 2015, les échanges commerciaux entre les deux pays étaient estimés à 6,5 milliards de dollars américains.

Premier partenaire commercial de l'Afrique depuis neuf ans, la Chine est liée au Congo par un partenariat stratégique global établi en 2016. La dette extérieure congolaise est détenue à

34,15% par ce pays partenaire.



Le président Denis Sassou N'Gusso recevant les honneurs militaires en compagnie de son homologue, Xi Jinping, à Beijing (DR)

Cette visite d'Etat du chef de l'Etat congolais en Chine, la troisième depuis 2014, a eu lieu à une période particulière de l'histoire économique du Congo. Elle a certainement permis aux deux partenaires d'évoquer les questions liées au rééchelonnement de la

dette du Congo.

Pays pétrolier, le Congo se trouve actuellement en pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI), en vue de la signature d'un programme de coopération économique. Le pays fait face à une crise due à l'abaissement du prix

du baril de pétrole sur le marché mondial. C'est pour cette raison que le gouvernement multiplie les voies et moyens pour redresser les équilibres macroéconomiques.

La conclusion envisagée d'un programme avec le FMI fait partie des options préconisées, de même que la diversification de l'économie nationale reposant essentiellement sur l'or noir. Il est question de procéder à l'industrialisation, au développement de l'agriculture et du tourisme, à l'amélioration du paysage des affaires aux fins d'attirer les capitaux étrangers.

La création de la zone économique spéciale de Pointe-Noire s'inscrit dans le cadre de cette logique. Réalisé avec l'appui technique et financier de la Chine, le projet permettrait de booster l'économie nationale et de créer quelque cent mille emplois directs et indirects.

La signature de l'accord relatif au développement de cette zone marque une étape cruciale dans le processus de réalisation du projet dont le lancement des travaux interviendra en janvier 2019. Hormis cette zone, le gouvernement prévoit de construire trois autres à Brazzaville, Ouesso et Oyo-Ollombo.

Christian Brice Elion

## LITTÉRATURE

## Henri Lopes présente son dernier roman à Paris

**Au cœur de Saint-Germain-des-Prés, dans le prestigieux Hôtel de l'Industrie, l'écrivain congolais a présenté début septembre son dernier roman « Il est déjà demain », coup de cœur de la rentrée littéraire en France.**

Amis, famille, admirateurs, personnalités de premier plan, ils étaient nombreux à s'être déplacés, le 5 septembre, au cœur du quartier littéraire de Paris pour entendre Henri Lopes parler de son dernier roman au cours d'une soirée organisée par l'Agence culturelle africaine.

Si la voix est devenue rugueuse, le propos du grand écrivain qui n'est plus à présenter, demeure romanesque, captivant et toujours d'une séduisante profondeur.

Introduisant la séance, son editrice directrice littéraire chez J-C Lattès, Anne-Sophie Stéphanini, a rappelé la figure tutélaire qu'est l'auteur du Pleurer-rire et du Chercheur d'Afrique : « un passeur... qui représente le mieux l'histoire de la littérature africaine. »

« Le livre est né au siècle précédent, se poursuit dans ce siècle... trace un destin, une histoire de métissage », a-t-elle expliqué, poursuivant : « Il s'ouvre sur des ques-

tions essentielles que sont l'origine et l'identité ».

Et de fait, les premières phrases de ce roman autobiographique entrent immédiatement dans le vif du sujet : « C'était au début de l'année 1968. L'indépendance du Congo avait huit ans, la révolution des Trois Glorieuses, cinq. On s'affairait à nettoyer les moindres recoins des poussières du colonialisme, on africanisait tous azimuts. Mais des Africains étaient mis à l'index, désignés comme des étrangers dont il fallait se débarrasser. Il s'agissait de congoliser, voire, pour certains, de tribaliser. J'avais trente ans, j'étais directeur général de l'enseignement. Mon nom, ma peau claire me rendaient suspects », écrit l'auteur.

Le sujet posé, Henri Lopes en a esquissé les contours. « Tous mes livres précédents étaient de la fiction, j'avanciais toujours de manière masquée. Cette fois je me livre au lecteur et je me raconte... », a-t-il



annoncé d'emblée soulignant qu'il avait été poussé dans cette entreprise par ses enfants et petits-enfants venus en nombre ce soir-là.

Attentif, l'auditoire a vite compris que s'il est question d'identité, l'écrivain, dans ce livre mémoire, est allé plus loin encore.

Parti du constat que peu de jeunes gens connaissent l'histoire récente de son pays, tout en écartant sciemment toute considération politique, Henri



L'écrivain Henri Lopes (Photo Patrice Normand)

Lopes a pris le parti de raconter son métissage, son histoire et à travers elle, l'histoire du Congo, de l'Afrique et du monde. « Tout cela s'enchevêtre... », a-t-il relevé.

Ainsi-là était le thème - universel et plus que jamais d'actualité - de cette soirée animée par des extraits lus par des comédiens de grand talent, dont le Franco-Congolais Pascal Nzonzi, et commentée chaleureusement par

des complices de longue date : Rodolphe Adada, Sami Tchak, Pierre André Wiltzer, Charles Millon, Jean-Paul Pigasse, Edith Itoua, Boniface Mongo Mboussa...

Des commentaires et une soirée à découvrir également en sons et en images sur [www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)

« Il est déjà demain ». Henri Lopes. 500 pages. Editions JCLattès

Bénédict de Capèle

## PROGRAMME DES OBSÈQUES DU ROI MAURICE INTSILAMBIA décédé le samedi 11 août 2018 au village Itaba

### Du dimanche 12 août au 6 septembre 2018

- Louanges des chefs par les griots de la contrée
- Animation culturelle ;
- Visite individuelle par les notables ;
- Réception individuelle par les gendres, beaux-frères, amis et connaissances.

### Vendredi 7 septembre 2018

- Grande concertation avec les notables et dignitaires du royaume Téké.

### Samedi 8 septembre 2018

- Exposition du catafalque au public ;
- Danses traditionnelles par les associations culturelles invitées.

### Dimanche 9 septembre 2018

- 7h00 : animation culturelle ;
- 9h00 : louanges des chefs par les grands griots de la contrée ;
- 10h00 : arrivée et réception sous applaudissements nourris de Son Excellence Monsieur le président de la République Denis Sassou N'Gusso et Madame.



### AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE NUMERO D'ANNONCE : BZV-2018-022

#### OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Chauffeur

Grade du Poste : FSN-03 (Grille salariale des employés de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: vendredi 24 août 2018;  
DATE DE CLOTURE: vendredi 07 septembre 2018  
Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

en cours de validité.

Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

L'Ambassade des Etats-Unis recherche un (1) individu ayant un brevet d'études du premier cycle ou équivalent, un niveau acceptable de la langue anglaise (Niveau 2) et une bonne maîtrise de la langue française (Niveau 3) pour transporter le personnel de l'ambassade des Etats-Unis et les visiteurs officiels de manière confortable, sûre et efficace.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHRJobs@state.gov

L'intéressé doit être disponible pour répondre aux urgences et aux tâches imprévues par le biais d'une rotation régulière de 10 heures et servir d'expéditeur de voyages en cas d'absence du titulaire pour faciliter le passage des visiteurs officiels à travers les environnements hostiles. Un an d'expérience en tant que Chauffeur est requis pour le poste. L'intéressé doit avoir un permis de conduire

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

### À L'ATTENTION DES CITOYENS RUSSES RÉSIDENT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo que les élections parlementaires supplémentaires seront organisées :

- le 8 septembre 2018 à Pointe-Noire: 21, avenue Moe Telli, centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul honoraire de la Russie),
- le 9 septembre 2018 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral à côté du supermarché Casino.

Coordonnées de la commission électorale :

Tel. 05-550-30-14,

E-mail: amrussie@yandex.ru.

La participation de tous est vivement souhaitée !

## IN MEMORIAM

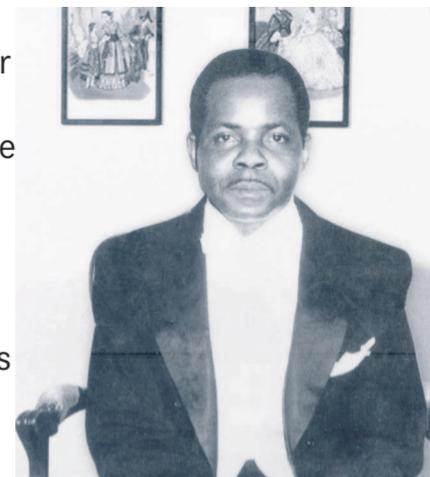
La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un père.

Voici trente-huit ans, jour pour jour que le Tout-puissant a rappelé à lui notre père François Iбата.

En cette date de triste anniversaire que Dieu lui accorde le repos éternel.

Papa tu as été un bon père, tu es toujours parmi nous en âme et en esprit.

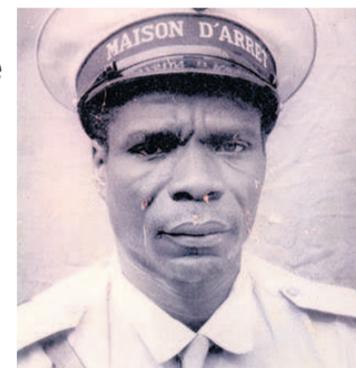
Tes enfants et petits-enfants.



7 septembre 1998 – 7 septembre 2018

Voici vingt ans que notre père et grand-père Georges Tsoumou (Tsum'a Mbungu ; Kanga Kwala) a quitté la terre des hommes.

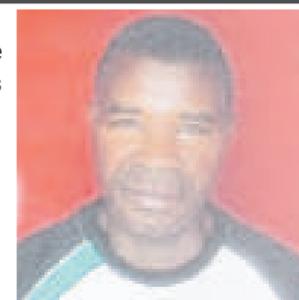
Pensée pieuse pour tous ceux qui l'ont connu et que son âme repose en paix au cimetière de Tsila, à Dolisie.



## NÉCROLOGIE

Les familles Ossoka et Omboua ont le profond regret d'annoncer à Mme Yvonne Issakoyeleyo à Ossonga (Owando), Arnaud Mandza, les familles Owonda, Boma et Donga, Clarisse Wando à Oyo, les parents amis et connaissances le décès brutal de Nestor Assounga, survenu le 23 août, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°120, rue Mbé Talangaï, quartier Manhattan. Référence : arrêt manguier grand lavage, rue Ndolo.

L'inhumation est prévue pour ce vendredi 7 septembre.



## MUSIQUE

## «Petite dose» de Neddy Adona bientôt dans les bacs



Neddy Adona

## Le single actuellement en préparation va précéder l'album «Tour de magie».

Paris Gare du Nord. Le 5 septembre à 15h, à la terrasse de ce café fréquenté par les Congolais, nous sommes allés à la rencontre de Neddy Adona autour d'un expresso bien chaud. Le verbe haut, l'artiste congolais a évoqué le single «Petite dose», bientôt dans les bacs.

«Excusez ma bougeotte ! Chez moi, les jours qui précèdent la sortie d'un album ou d'un single sont stressants», lâche-t-il en réajustant ses lunettes de soleil. C'est qu'il mesure l'étendue de l'enjeu. Comment le public l'accueillera-t-il ? Que dira la critique ? Il a conscience que si son timbre de voix, une voix de velours d'une puissance inouïe, et ses accents, en font un excellent chanteur, la partie n'est pas pour autant gagnée d'avance.

Non, convaincre les mélomanes n'est pas chose aisée. La chance du talent ne suffit pas, «il faut aussi le talent d'avoir de la chance», Neddy Adona le sait bien. Sans label ni promoteur, il ne compte que sur lui-même. Alors il mise sur la qualité de l'œuvre pour forcer la chance.

## Œuvre aboutie, ode à l'amour

Il répugne à l'approximation, à la demi-mesure, au demi-ton, etc., un trait de caractère dont il est fier. Pour lui, une œuvre est ce qui est abouti, c'est-à-dire la somme des heures et des jours de travail. Sous les arrangements de Ramazani Assani et avec le concours de Brice Malonga (Synthé), Armel Malonga (guitare basse), Chamberton Dix (chant), «Petite dose» est une chanson aboutie. Véritable ode à l'amour, mélodie pleine de charme, on pourrait croire qu'elle est inspirée de ses expériences personnelles, comme c'est souvent le cas chez les artistes, puisqu'elle parle une fois de plus de l'amour et des relations amoureuses, eh bien non ! L'auteur s'est mué en sociologue, il a observé et il a écrit.

Sans tomber dans le cliché de la chanson mélodramatique, «Petite dose» célèbre la redécouverte de l'amour après moult désillusions. Qui, dans la vie, n'a pas eu envie de renoncer définitivement à l'amour après des expériences dramatiques ? Pourtant il suffit de se relever après une chute, de continuer à marcher, jusqu'au jour où enfin... on s'immerge de nouveau dans la profondeur du regard de l'autre. Où enfin... on a le sentiment d'être aimé ou d'aimer. Avant de sortir ce single tant attendu, Neddy Adona nous a également offert «Arme fatale» en 2009, un album de huit titres, dans la veine de celui qui est en préparation. Doux et possédant, Neddy nous embarque dans son univers de la rumba, la vraie, l'authentique, et nous livre ses émotions en chansons.

## Dans la lignée des grands

De son vrai nom Neddy Masamba Maboko, la quarantaine révolue, celui que l'on surnomme aussi Sua Maesta, né à Pointe-Noire, vit en France depuis deux décennies. Il baigne dans la musique depuis sa tendre enfance. Son oncle n'est autre que Mpouéla du Pool, l'ancien percussionniste de l'OK Jazz, des Bantous de la capitale, des Trois frères, etc. «C'est lui en quelque sorte qui m'a mis le pied à l'étrier ; mon oncle ne vivait que pour la musique et par la musique ! Comme moi ! Pas un instant sans une note, une parole, une mélodie», reconnaît-il.

En somme, la musique est pour ce parolier-né une vocation et non pas seulement une simple passion. La musique, c'est la source de son bonheur. Il s'inscrit dans la lignée des grands, Youlou Mabiala et, surtout, Reddy Amisi dont il est fan. «J'écoute ces grands au quotidien, j'étudie la structure de leur texte», conclut-il.

Dans quelques semaines, comme pour boucler la boucle, Sua Maesta sera là où tout a commencé, c'est-à-dire à Pointe-Noire. L'occasion pour lui de présenter son nouveau single et de monter sur scène.

Marie Alfred Ngoma

## TOURISME

## Le bureau d'information de l'aéroport international Agostinho-Neto disponible dans un mois

L'information a été donnée par la ministre Arlette Soudan-Nonault, lors de son séjour de travail à Pointe-Noire.

Profitant de son séjour de travail dans la capitale économique, la ministre du Tourisme et de l'environnement a visité le bureau d'information touristique de l'aéroport international Antonio-Agostinho-Neto, dont la réception est prévue d'ici à un mois. «Aujourd'hui, il nous faut lever cette nouvelle économie qui passe par l'économie du tourisme. Et il n'y a pas de tourisme sans environnement sain. Pointe-Noire a tous les atouts pour être et devrait être la capitale touristique du Congo», a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

La ministre a saisi l'occasion pour lancer un appel au secteur privé de s'y engager. «Le gouvernement est en train de mettre en place les mécanismes de création des entreprises, d'emplois par le biais du tourisme. L'industrie du tourisme est aujourd'hui la troisième économie mondiale mais simplement, il nous faut changer notre perception, parce que nous vivions avant de l'économie de l'or noir qu'on appelle l'économie fossile, à savoir le pétrole. On dit que le tourisme, c'est le pétrole qui ne tarit pas. Nous avons donc besoin du secteur privé», a-t-elle lancé.

Arlette Soudan-Nonault a indiqué également que son département est en train d'aller vers un guichet unique du tourisme. Aussi, l'Etat est en train de mettre en place une architecture institutionnelle, juridique, en donnant les normes mais le secteur privé doit se lever et porter tous ces projets. C'est ainsi qu'outre l'Office de la promotion de l'industrie touristique, le ministère crée aussi la



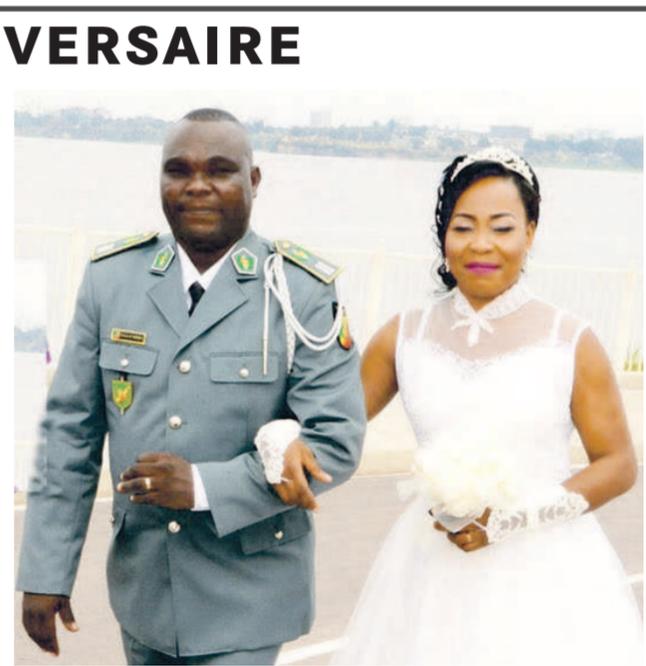
Lors de la visite au BIT de l'aéroport international Agostinho Neto de Pointe-Noire (DR) Société de l'ingénierie touristique qui va proposer des projets au secteur privé. Il en est de même pour l'Agence de la promotion des infrastructures de l'Etat de l'investissement public, qui permet au secteur privé de retirer des projets déposés au sein de cette agence qui accompagne les pouvoirs publics. Réitérant que les choses se font, la ministre du Tourisme et de l'environnement a renchéri. «Si le pays n'a pas de problème de sécurité, les touristes viennent. C'est le cas pour le Congo. Nous sommes en train de régler les problèmes sanitaires. Ceux d'accessibilité sont résolus à 40 %, maintenant il faut régler ceux d'accessibilité aux grands sites car les aires protégées, nous en

avons treize, des magnifiques en sous-exploitation et la faune nous l'avons de façon variée, la nature nous a gâtés. Je suis bien contente de porter ce secteur», a-t-elle ajouté. L'occasion a été également indiquée pour la ministre de préciser que le Congo n'est pas en crise mais qu'il vit simplement une période de vache maigre. Bien au contraire, a-t-elle dit, cette forme de morosité économique permet de modifier les comportements et de revenir à des fondamentaux de gestion. Rappelons que le ministère du Tourisme et de l'environnement est en train d'aller vers une police environnementale et cela va être prévu dans la future loi cadre qui va remplacer celle de 1991.

Bru no Okokana

## ANNIVERSAIRE

À l'occasion du premier anniversaire de leur mariage, le couple Niclette et Félicien Mbanza remercie les parents, amis et connaissances d'avoir contribué par leur présence et attention afin que ce jour soit le plus beau de leur vie. Merci, grâce à vous, il restera gravé dans nos coeurs.



## KINSHASA

# Le téléphone portable devient un accessoire de mode

**Une fille qui s'affiche avec un téléphone portable dernier cri, ça fait de plus en plus tendance dans la ville capitale. C'est devenu presque un accessoire de mode qui accompagne l'architecture vestimentaire.**

En plus de la tenue, de la coiffure ou du sac à main, il faut désormais avoir à portée de main, ce fameux « Tshombo », et pas n'importe lequel. A l'heure du numérique, il faut se mettre à la page pour ne pas faire vieille école. Les téléphones à touche font vieux jeu et ne sont plus compétitifs. Toutes les filles n'ont d'yeux que pour les téléphones android même si leur portefeuille devrait y passer. Elles s'en foutent éperdument. L'essentiel, c'est d'être remarquable, de taper dans l'œil en vendant, pourquoi pas, l'illusion d'une fille très classe qui ne lésine pas sur les moyens pour se mettre aux diapasos de la modernité.

Le téléphone portable, pour les Kinois, a cessé d'être un simple instrument de communication pour devenir un ami inséparable. Son omniprésence dans la vie des jeunes filles a tout l'air d'une monomanie. Une véritable addiction pour nombreuses d'entre elles dans leurs vellétés d'affranchissement de la tutelle parentale. Pour certaines, le portable est devenu quasiment l'expression de leur identité. Sans ce gadget, elles n'ont plus d'identité et se sentent abandonnées, comme périclitées dans le vide. Et pour parvenir à leurs fins, elles sont prêtes à tous les excès, à toutes les turpitudes jusqu'à se livrer à des sexagénaires à la bourse bien garnie. Avec le téléphone, elles affirment leur indépendance car il leur permet de construire des liens avec les pairs, les copains, ceux de leur âge et de faire elles-mêmes l'expérience de la vie, sans forcément requérir l'avis de leurs géniteurs. Avec ces derniers, les rapports se distancient au nom de la différence que revendique la jeune fille.

Si l'utilité du portable en tant que moyen



Un téléphone portable

de communication est évidente, il faudrait stigmatiser les ravages qu'il provoque dans les milieux scolaires et étudiants, et même dans la vie courante. Il devient de plus en plus difficile aux parents de contrôler leurs enfants et de savoir de quoi leurs filles causent, avec qui et pour aboutir à quel type de relations. La drague ne se négocie plus dans la rue. Elle est plutôt facilitée par

des échanges interactifs par le biais des SMS ou encore des réseaux sociaux. Des jeunes filles se délectent de cette trouvaille qui mobilise, à longueur des journées, leurs énergies et leurs pensées. Au lieu de parler dans le combiné, de plus en plus de Kinois, surtout les jeunes, recourent aux messages. WhatsApp et Facebook passent pour les plates-formes d'échanges les plus prisées dans un contexte social vicié où le sexe se négocie à peu de frais.

## Adieu la syntaxe et l'orthographe

Friandes du langage abrégé - une combinaison des lettres et des chiffres qui retranscrivent la phonétique des mots -, elles font fi de l'orthographe et de la syntaxe dans leur transcription de messages, mutilant Maurice Grevisse au gré de leurs fantasmes. De quoi s'interroger

sur leurs capacités à lire et à écrire correctement. Dans les auditoriums, la quasi-totalité d'étudiantes a des yeux rivés sur leurs portables qu'elles manipulent de manière ininterrompue. Les conséquences sont désastreuses et se déclinent en termes de démobilitation rapide face à l'effort à

faire, d'instabilité de l'attention, de difficultés de concentration, etc... Entre écouter l'enseignant qui dispense le cours et répondre à l'appel d'un amoureux sur le bout du fil, elles se laissent généralement guider par les effusions de leurs sentiments. A l'aide de leur portable qui passe pour un outil de travail de premier plan, elles ont la latitude de gérer plusieurs amants à distance, de planifier les rendez-vous et même de faire chanter ceux qui ne libèrent pas.

Ainsi va la vie dans les campus et instituts universitaires où le portable paraît être au centre de l'activité académique sur fond d'une communication pas toujours commode entre les professeurs et leurs étudiantes. Deux catégories sociales imbriquées dans une spirale d'immoralité tendant à transformer l'université en un lieu de négoce et de marchandage du sexe via les appels téléphoniques. Les petits « Mukalas » qui autrefois jouaient l'entremetteur ont vu leur apport être battu en brèche par la nouvelle dynamique imprimée par le portable qui fait tout à leur place.

A tout prendre, il est donné de constater que le téléphone est à la base des dérapages difficilement rattrapables chez les jeunes filles. Ces dernières, de plus en plus distraites, affichent une insouciance suicidaire par rapport à leur devenir dans une société où la gent féminine est souvent prise dans l'étau des clichés souvent réducteurs et avilissants. Il est temps de se ressaisir et de repartir de bon pied en faisant bon usage du téléphone.

Alain Diasso

## AGRICULTURE

## Des milliers de demandes de financement en attente

**Le ministère de tutelle confirme avoir reçu exactement quatre mille dossiers mais il est difficile de les faire aboutir tant que les risques inhérents ne sont pas couverts par l'assurance en République démocratique du Congo (RDC).**

Le défi paraît encore énorme pour arriver à relancer le secteur agricole dans un pays présenté à tort ou à raison comme un scandale agricole mais qui espère toujours atteindre l'autosuffisance alimentaire sans succès. Des dossiers de demande de financement s'accumulent sur la table du ministre de l'Agriculture qui n'a pas la possibilité de les faire aboutir, du moins pour l'instant. En début

de ce mois de septembre, le ministère de l'Agriculture a engagé d'importantes discussions avec l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (Arca) sur la couverture des risques liés aux crédits agricoles. Le thème au centre des tractations plutôt fructueuses concernait justement l'importance des assurances dans la sécurisation des financements du secteur agricole.

Pour le gouvernement de la République, l'expertise de l'Arca est à mettre à contribution afin de déterminer les stratégies adéquates à adopter pour s'assurer que les bénéficiaires des crédits souscrivent aux assurances nécessaires à l'exécution de leur projet. Dans le vaste secteur de l'agricul-

ture en RDC, l'une des grandes avancées est la constitution d'un fonds de près de cent vingt millions de dollars américains en vue de stimuler la relance du secteur. Pour l'essentiel, il s'agit des efforts du gouvernement de la République, a-t-on appris. Entre-temps, l'on annonce déjà l'intensification des actions de sensibilisation et de vulgarisation sur le terrain. En les informant du bienfondé des assurances, l'idée est de pousser les bénéficiaires des crédits à mieux s'imprégner de leur importance et de leurs mécanismes. Selon le ministère de l'Agriculture, il s'agit d'un marché très juteux. Actuellement, il existe au moins mille cinq cents fermes actives sur l'étendue du

territoire national.

De ces échanges entre le ministère de l'Agriculture et l'Arca, l'on apprend que l'Autorité de régulation va apporter l'accompagnement nécessaire à la prise en compte de la couverture des risques liés aux projets de développement du secteur agricole. Mais il y a tout de même une bonne nouvelle. Certaines sociétés d'assurance expertes dans les questions agricoles pourraient très bientôt obtenir leur agrément pour opérer dans le pays. Un effort est réalisé en ce moment pour vulgariser suffisamment la possibilité d'une couverture des risques par l'arrivée de ces sociétés d'assurance du reste très crédibles.

Tout le sens du défi pour le pays est d'arriver à faire accéder un grand nombre de petits exploitants agricoles à des produits d'assurance les mieux adaptées à leurs activités d'autant plus que ceux-ci font face à divers risques. Toutefois, en dehors des assurances et des investissements à attendre pour viabiliser le secteur agricole, il est important dès à présent que le gouvernement de la République réfléchisse sur d'autres canaux de financement. Il s'agit d'un secteur totalement libéralisé et qui devrait redonner du tonus à une croissance en panne depuis la crise des matières premières.

Laurent Essolomwa

## EBOLA

# Décès d'un premier cas confirmé à Butembo

Un échantillon prélevé sur un cadavre dans la localité s'est révélé positif à la maladie, a annoncé le ministère de la Santé, dans son bulletin sur la situation épidémiologique du virus déclaré depuis le 1er août, dans la province du Nord-Kivu.

À en croire la source, il s'agit d'un contact de Beni qui avait refusé de coopérer avec les autorités sanitaires et qui s'était enfui à Butembo où il est décédé à l'hôpital universitaire. Le personnel de santé de l'hôpital, formé sur les dispositions à prendre face à des cas suspects, a respecté les mesures de protection individuelle. L'enterrement a été sécurisé.

Dans la riposte contre la maladie à virus Ebola, l'implication communautaire est requise pour renforcer la lutte. Il est donc difficile aux équipes de terrain de travailler si la communauté ne coopère pas avec elles. Ce refus contribuera à l'aggravation

de la propagation de la maladie. Les cas de résistance sont rapportés dans le quartier de Ndindi, dans la ville de Beni. Ce quartier est ainsi devenu le principal foyer de l'épidémie à l'heure actuelle concentrant 70 % des vingt derniers cas confirmés. Cette situation est liée à la résistance de la communauté dans ce quartier à collaborer avec les autorités sanitaires. Quelques familles ont longtemps caché les personnes malades, refusant de les amener auprès des prestataires de soins au Centre de traitement d'Ebola (CTE) ou à la vaccination. Plusieurs incidents violents à l'encontre du personnel médical et des

structures de soins avaient également été rapportés. Afin d'apaiser les tensions, un dialogue communautaire a été lancé entre la coordination de la riposte et les leaders communautaires de Ndindi. Par ailleurs, un comité local de coordination composé des leaders du quartier a été mis en place et un plan d'action communautaire a été élaboré.

## Renforcement de la surveillance aux points d'entrée

Après avoir reçu l'information que plusieurs contacts vivant à Beni s'étaient déplacés à Butembo, une équipe de surveillance de la coordination s'y était déjà installée depuis plusieurs jours. Le 5 septembre, le coordonnateur de la riposte, le Dr Ndjoloko Tambwe Bathe, s'est égale-

ment rendu à Butembo, en compagnie d'autres responsables de sa structure afin d'y mettre en place une équipe de riposte complète. Ils ont également identifié les sites d'emplacement du laboratoire mobile et d'un nouveau CTE. La vaccination des premiers contacts identifiés a pu commencer.

En ce qui concerne la surveillance aux points d'entrée, le Programme national d'hygiène aux frontières a établi une cartographie de la mobilité de la population dans les zones touchées par l'épidémie, en collaboration avec l'Organisation mondiale de l'immigration. Cette cartographie a permis d'identifier cinq axes prioritaires pour le renforcement de la surveillance aux points d'entrée, à savoir Mangina - Kyanzaba - Mabalako ; Mangina - Beni ;

Beni - Maboya - Butembo ; Beni - Bunia / Beni - Kisan-gani et Beni - Kasindi

Pour rappel, le 4 septembre, la situation épidémiologique révèle qu'au total, cent vingt-sept cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont quatre-vingt-seize confirmés et trente et un probables. Quatre cas suspects sont en cours d'investigation. Trois nouveaux cas confirmés, dont un à Mabalako, un à Mandima et un autre à Butembo. Les investigations ont révélé qu'un cas confirmé enregistré à Beni provenait de Kalunguta, une zone de santé rurale entre Beni et Butembo. Le cas est déjà guéri et a été déchargé du CTE. Deux décès de cas confirmés ont été signalés, dont un à Beni et un autre à Butembo.

*Blandine Lusimana*



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Horaires d'ouverture:**

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo

## MEURTRE DE DEUX EXPERTS DE L'ONU AU KASAÏ

## Le mandat limité de Robert Petit à la base de la stagnation

**Les experts des Nations unies ne mènent pas d'enquête indépendante dans le meurtre de deux leurs collègues, assassinés en mars 2017, a précisé, le 5 septembre, le procureur canadien obligé de faire avec cette réalité.**

Bien qu'il ait repris depuis le 3 septembre après une suspension décrétée en octobre 2017, le procès des présumés meurtriers des deux experts de l'ONU, Michael Sharp et Zaida Catalan, assassinés en mars 2017 dans le Kasai, n'offre pas assez de gages de crédibilité quant au dénouement de cette affaire. Le tribunal militaire de garnison de Kananga, qui a ouvert le procès, paraît ne pas avoir assez de visibilité dans sa conduite. En tout cas, c'est l'impression qui transparait à la lumière de la première audience de la reprise qui risque de tirer en longueur. Sans ambages, le ministère public a estimé que ce procès ne devrait pas se

dérouler dans la précipitation au regard de sa complexité. Ceci pour dire qu'on est loin de connaître la vérité dans ce double meurtre. La présence de l'équipe d'experts onusiens chargés d'appuyer l'enquête de la justice congolaise ne semble pas non plus booster le dossier en vue de l'éclatement de la vérité. Cette équipe est conduite par le procureur canadien, Robert Petit, assisté par quatre experts techniques et un personnel d'appui.

Tout a l'air de piétiner, pour ainsi dire. C'est justement à cause de nombreuses tergiversations qui caractérisent ce procès que Robert Petit est monté au créneau pour dire à haute voix ce qui cloche. Pour ce juriste, le mandat étriqué dont se prévaut son équipe est en partie à la base de la stagnation de ce dossier judiciaire. Intervenant le 5 septembre à la conférence de presse de la Monusco, il a tenu à préciser que l'équipe qu'il di-

rige apporte plutôt un appui conseil à la justice congolaise. Dans cette affaire, a-t-il dit, seule la justice congolaise a l'autorité légale et la responsabilité de mener à bien la recherche de la vérité, les enquêtes et les procès. « Nous sommes là pour appuyer la juridiction congolaise dans sa démarche. Pour ce faire, notre mandat comprend des experts déployés à Kananga, qui ont de l'expertise en enquête criminelle, qui travaillent avec le parquet militaire congolais et qui, appuyant dans ses démarches, lui suggèrent des mesures d'enquête diverses », a-t-il ajouté.

#### Des interférences qui entravent des investigations

Nommé par le secrétaire général de l'ONU dans le cadre de cette affaire, Robert Petit estime n'avoir suffisamment pas de marge de manœuvre pour mener à bien son enquête, tout en stigmatisant des interférences de toutes sortes tendant à en-

traver les investigations. Et de révéler que les experts onusiens travaillant sous sa coordination n'ont pas non plus la possibilité d'interroger les témoins. « Ils ne peuvent même pas interroger les témoins... Ils sont là simplement en appui conseil à ceux qui ont cette autorité, et c'est la juridiction congolaise. Donc, je voulais bien spécifier que nous n'avons pas le pouvoir d'aller interroger les témoins, de rencontrer les détenus, de mener nous-mêmes, de manière indépendante, des mesures d'enquête, parce que les seules qui ont juridiction ici, ce sont les autorités congolaises », a-t-il regretté.

Qu'à cela ne tienne. Robert Petit se veut toutefois optimiste. Il veut que les familles des deux experts onusiens assassinés, en plus de leurs accompagnateurs (interprètes et chauffeurs de moto), trouvent gain de cause dans ce procès en étant indemnisés à juste titre. Et de lancer

: « C'est ce que nous allons essayer de faire, d'aider la justice congolaise à le faire dans le meilleur délai. Le procès lui-même a repris. Il y a des audiences qui vont se poursuivre où les preuves qui ont été accumulées pendant l'enquête vont être présentées à la cour. Et ce sera le forum où ces faits-là pourront être discutés ».

Rappelons que Michael Sharp et Zaida Catalan avaient été assassinés le 12 mars 2017 alors qu'ils avaient quitté la ville de Kananga avant d'être retrouvés morts dans la région de Bunkonde, en territoire de Dibaya (Kasai-Central). Les deux experts onusiens avaient pour mission d'enquêter sur les violences dans la province du Kasai-Central, après la crise née du phénomène Kamuina Nsapu. Le tribunal militaire de garnison de Kananga a ouvert le procès de leurs présumés meurtriers le 5 juin 2017.

Alain Diasso

## BOXE

## Kuseva, Masamba et Bukasa défendent la RDC en Afrique du Sud

**Un gala intitulé « The battle of the warriors » a été organisé, le 26 août dernier, à San Arena Time Square (nouvelle salle des spectacles de sept mille places) à Menlyn à Pretoria, où évoluent quelques boxeurs congolais sous les ailes de la structure Bonyeme Boxing Promotions « Ebotu Gym » du promoteur Patrick Bonyeme.**

Le combat de la soirée a vu la victoire aux points du Congolais Kuseva Katembo alias Baja sur l'Ukrainien Vladislav Baranov dans la catégorie des lourds. On note aussi le succès, aux points également, de Jackson Masamba sur Michael Markram d'Afrique du Sud. Le champion intercontinental UBO Rocky Kaleng a pour sa part été contraint à abandonner, après un choc à la cheville, devant le Russe Vladislav Sirenko, champion du monde World Boxing Council (WBC) des lourds de moins de 23 ans. Notons-le, les deux pugilistes congolais revenaient d'un autre gala organisé dans le cadre des échanges entre la Bonyeme Boxing Promotion, la Ligue nationale de boxe professionnelle (Linaboxe) et la Fédération congolaise de boxe (FCB), pour permettre aux boxeurs congolais d'avoir de l'ouverture sur le plan international.

Sur la base de sa licence internationale 5th element (lui qui détient aussi la licence development et national d'Afrique du Sud), le promoteur Patrick Bonyeme a donc fait combattre les boxeurs congolais dans ce gala du noble art dans la capitale sud-africaine, une première pour eux face à des adversaires de calibre mondial. En effet, a indiqué Patrick Bonyeme, les deux Russes



Kuseva (avec le drapeau de la RDC) et le promoteur Patrick Bonyeme à sa gauche

sont entraînés par l'Américain James Al Bashir, ancien coach du Russe Klichko et de l'ancien champion du monde anglais Lennox Lewis, une fois vainqueur de la légende américaine Mike Tyson.

Dans un autre combat de la soirée, Jackson Masamba s'est imposé aux points face au Sud-Africain Michael Markram de Smiths Gym, club plus titré d'Afrique du Sud, vaincu pendant plusieurs années. Masamba a donc réussi son retour après sa dernière belle victoire, le 20 juillet, à Carnival City à Pretoria, contre le Sud-Africain Leron Myles, par KO au deuxième round.

C'était du reste la sixième victoire de la « Gym Ebotu » de Bonyeme Boxing Promotion qui est d'obédience congolaise en deux mois (de mai à juillet)

#### En mémoire de Sabin Wilfried Ikondo...

Un autre combat organisé le 2 septembre a vu le beau succès de Buckson Bukasa sur Mark Faran par KO au quatrième round. Ce dernier totalise cinq victoires en cinq combats dont quatre par KO. « Pour bien commencer le mois de septembre et surtout honorer la mémoire de Sabin Wilfried Ikondo, notre grand-frère, notre promoteur et visionnaire de Bonyeme Boxing

Promotions, Bukson Bukasa, a remporté ce combat par jet d'éponge au quatrième round face à Mark Faran qui était invaincu après six combats », a confié Patrick Bonyeme, très abattu par la disparition brutale de Sabin Wilfried Ikondo, ancien boxeur professionnel congolais devenu coach du champion du monde américain, Deontay Wilder.

Rappelons aussi la victoire d'Eric Lando alias Spartacus par KO au deuxième round sur Etienne Van Niekerk (un boxeur invaincu en sept combats), le 27 juillet à Rustenburg, à l'occasion du centenaire du défunt président sud-africain, Nelson Mandela. C'était la troisième victoire en trois combats pour Eric depuis mars 2018. Et le 28 juillet à Kagiso (Roodepoort), Alex Kabangu avait battu par KO au premier round (42e seconde seulement) Frank Rodrigues, le n°1 en Afrique du Sud

dans la catégorie mi-lourd.

Patrick Bonyeme, à qui se joint son frère Alain Bonyeme, travaille de manière résolue pour la promotion de la boxe congolaise au niveau international. C'est dans ce cadre que la structure Bonyeme Boxing Promotions « Ebotu Gym » a été mise en place et encadre des boxeurs congolais aussi bien en Afrique du Sud où il est basé et à Kinshasa, avec notamment le très jeune prometteur Landry Matete Kankonde alias Balo, vice-champion de Kinshasa.

Martin Engimo



## GYMNASTIQUE AÉROBIC

## Un camp d'entraînement ouvert à Brazzaville pour la zone 2

Les athlètes du Congo, du Sénégal, du Bénin et du Burkina Faso sont dans la capitale congolaise pour préparer le championnat d'Afrique de la discipline, prévu du 9 au 15 septembre.

« Sur le plan technique, le travail consistera à revoir toutes les chorégraphies pour mieux préparer les compétiteurs de la zone 2 au Championnat d'Afrique », a indiqué Zeroc Khadidja, experte de la Fédération internationale et présidente du bureau technique de l'Union africaine de gymnastique aérobic, qui a la responsabilité d'ani-

mer le camp. La zone 2 regroupe plusieurs pays, parmi lesquels le Bénin, le Sénégal, le Burkina

Faso, dont les gymnastes sont déjà en terre congolaise pour la mise en jambe avant d'entrer en compétition dans quelques jours. Pour le président de la zone 2, Léonide Isidore Gbaguidi,

les athlètes de cette zone ne doivent pas faire piètre figure en solo, duo ou trio. Selon lui, le Congo, vu ses infrastructures et l'engagement de sa fédération nationale de la discipline, fait

partie des pays qui participent activement au développement de cette discipline dans le continent. « Nous devons continuer à travailler la main dans la main pour fabriquer des grands champions au plan continental et mondial », a souhaité Léonide Isidore Gbaguidi. La gymnastique doit donc quitter le 24<sup>e</sup> rang qu'elle occupe au plan mondial pour tendre vers le sommet.

En rappel, lors de la préparation des Diabes rouges, l'entraîneur national de gymnastique aérobic, Arnel Koulombo, avait défini l'objectif visé pour ce championnat d'Afrique que ses poulains disputeront à domicile. « Nous visons le podium à toutes les catégories : chez les seniors dans les deux versions ou chez les juniors également dans les deux versions, en solo et en duo », selon lui.

Rominique Makaya

« Nous devons continuer à travailler la main dans la main pour fabriquer des grands champions au plan continental et mondial »



Le président de la zone 2 et les experts (Adiac)

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Il s'appelait Bourlingueur

**B**ourlingueur. Il s'appelait en réalité Aimé Modeste Bayounguisa. Bourlingueur avait 57 ans. Il a quitté ce monde, le vendredi 31 août 2018, suite à un accident de la circulation. Pas seulement, puisqu'il a été aussi victime de la négligence du corps médical qui ne l'a pas pris en charge avec la diligence qu'imposait son état de santé sous de fallacieux prétextes. À quoi sert encore le serment d'Hippocrate dans ce pays où la misère morale est abyssale? La veille de cet accident, Bourlingueur avait assisté au mariage de sa nièce, Marina. Alors, quel effroi pour tous ceux avaient fait la fête avec lui !

Né le 21 octobre 1961 à Brazzaville, où il a grandi et accompli sa scolarité jusqu'en classe de terminale, Bourlingueur s'est rapidement lancé dans la vie active. Ce petit nom reflète la nature de la personnalité d'Aimé Bayounguisa qui aimait la vie, la vie qu'il vient de quitter tragiquement. Le poète disait que « le soleil et la mort ne peuvent se regarder fixement ». Le soleil, c'est la vie, dardant de ses rayons la terre qu'il illumine. Le soleil, c'est la joie qui comble les cœurs par le beau temps qui contribue à éliminer le spleen. Quand vient la nuit, le soleil disparaît. Il laisse place aux lugubres ténèbres, porteuses de toutes les peurs portées par notre cosmogonie, diables, mauvais esprits, sorciers, etc. Les ténèbres signifient la

mort. Elle vient d'emporter Bourlingueur. Désormais, il n'est plus. Reste son nom qui évoque dorénavant l'histoire de sa vie, terminée en queue de poisson après le geste malencontreux d'un automobiliste qui lui a fait une queue de poisson.

Adeptes du beau vêtement, sans l'excentricité de certains, il portait avec élégance et une certaine classe toutes sortes d'habits, du costume à la chemise en tissu pagne. Bourlingueur vient du verbe bourlinguer, mener une vie aventureuse faite de voyages. Bourlingueur, loin de la connotation aventureuse du terme, a écumé, du temps de sa prime jeunesse, tambour battant, tous les lieux d'ambiance de Brazzaville, en particulier, Le Temple Rouge, ex-Super Jazz, siège de l'orchestre Super Boboto de Jean Saïdou, Mienandi Michel, Pyrathe Mayindou, etc., où se produisaient les orchestres des jeunes de l'époque, Moundengué de Kwamy ; Les Saphirs des Cerval Bouanga, Rock Mavounia, Sodios, Edo, Henri Gilbert Adampot, Pat Jo ; Sambwissa d'Alain Assemekang et Sodios Sengola ; Ndimbola Lokolé d'Aurlus Mabélé, Dari Diaboua, Mav Cacharel, Jean Baron, Djenkys, Banzouzi, Dassin, Pedro Wapeshkado et Willy ; Les Mystères du regretté Jeff Louna, guitariste émérite, disparu il y a peu, etc. Il suffisait juste à Bourlingueur de traverser l'avenue de

la Paix, ex-avenue de Paris, pour vivre une chaude ambiance avec d'autres jeunes de Brazzaville, et de Poto-Poto, en particulier. C'est le lieu de rappeler que pendant des décennies, Poto-Poto a symbolisé la fiesta, avec ses bars et ses « buvettes » : Faignond, Petit Faignond (Super Jazz), Café Nono, Congo Bar, Pavillon Bleu, Fiesta, Makambo, Moliba, Cardot, etc.

Débrouillard, Bourlingueur a commencé, très tôt, à vivre par ses propres moyens. C'était, comme on disait à l'époque, un affairiste, terme imprécis, qui recouvrait une multitude de débrouilles, remplacé quelques temps après par « opérateur économique ». Au milieu du siècle dernier, le XX<sup>e</sup>, à une époque où la voiture n'était pas la chose la mieux partagée au Congo, Bourlingueur possédait un taxi. Il n'hésitait pas à en prendre le volant pour conduire ses clients. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, il a vécu sur deux siècles, Bourlingueur évoluait en free lance au magazine « Vision pour Demain ». S'il n'était pas au début de cette aventure éditoriale, Bourlingueur a très tôt rejoint l'équipe historique composée de : Patrick Benjamin Eboke, paix à son âme, Serge Seket, Youlou Bakith, Claude Bivoua, Paul Lukanga, Bouetoum Kiyindou puis Matondo Kubu Turé. Bourlingueur est de la cuvée des Libota, Boudimbou, Patrick Euloge Mpassi, etc. De tous, c'est

lui qui est resté le plus longtemps dans le navire « Vision pour Demain ». C'était un travailleur acharné, disponible, respectueux, presque obséquieux. C'était aussi un homme constant. Il a tenu bon même lorsque le navire était démâté, luttant avec la direction contre les vents contraires.

« Stallone Cobra » pour les petits de son quartier qui le portaient aux nues et l'encourageaient lorsqu'il faisait des « arabesques » avec sa moto, Bourlingueur aimait les motos, depuis longtemps. C'était sa grande passion. Au siècle dernier, la Yamaha était la plus convoitée par les jeunes de Poto-Poto. Elle faisait la fierté et le bonheur de ceux qui la chevauchaient : Roland Bienvenu Faignond, Roland Deleau, Rémy Silou, Dieudonné Stragos, etc. Il en a eu plusieurs. Sa passion pour la moto, la griserie de la vitesse et ses slaloms entre les voitures l'ont perdu. Bourlingueur, je ne t'oublierai jamais. Je ne peux empêcher les larmes qui perlent sur mon visage au moment où je rédige la chute de ce papier sur la chute tragique et mortelle qui t'a coûté la vie, la vie que tu aimais tant et que tu quittes trop rapidement, me laissant, exploré comme tant d'autres personnes qui t'ont connu et apprécié. Que la terre de nos ancêtres te soit légère. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu